

# LA LANTERNE

MENSUEL d'ACTION LAÏQUE et PHILANTHROPIQUE

## EVRY : L'ESCROQUERIE CONTINUE.

La région vient d'être saisie d'un rapport concernant le "Centre d'Art Sacré d'Evry" en date du 25 juin 1991. L'escroquerie continue; cependant, à la lecture des rapports soumis aux conseillers régionaux, on peut constater que des trésors d'ingéniosité sont déployés pour contourner cette loi de 1905; de quel côté qu'ils se tournent ces messieurs sont assurés de faire du bruit en compagnie de la casserole que nous leur avons accroché derrière postérieur.

On apprend deux choses nouvelles concernant notre dossier:

la première c'est que ce musée d'Art sacré, qui, dans la première mouture du plan de l'architecte, devait faire partie de l'ensemble architectural de la cathédrale sera séparé de cette dernière. Cette manœuvre de repli est justifiée comme suit dans un des deux rapports :

*"la mission spécifique du centre d'art sacré et son indépendance visque par rapport à la cathédrale permettent de le considérer comme une entité distincte de cette dernière."*

*"dans ces conditions, le Conseil régional peut envisager d'apporter une contribution à son aménagement sans aucune contradiction avec les règles de séparation des responsabilités temporelles et religieuses qui s'imposent à toutes les collectivités publiques en France."*

La Région respecterait-elle la loi de 1905? Que non! Le ministère de la culture ayant promis une subvention de 5MF, le rapport ajoute:

*"...Le montant global de l'aménagement est évalué à 18MF, le financement résiduel s'élève donc à 13MF. Un montage financier va être mis en place entre les trois collectivités publiques (Région, Département-Commune d'Evry)."*

En baptisant ce musée d'Art Sacré "Centre Culturel", alors qu'il sera la propriété d'une association culturelle sur un terrain appartenant à l'Eglise, la Région détourne les fonds publics enregistrés sous les lignes 20 "Monuments historiques", 51 "Aménagement et mise en valeur de monuments", "Centres Culturels" du budget 1988.

De plus, le Conseil Régional apportera, *"le moment venu, son soutien à la construction de l'orgue qui sera installé dans le bâtiment culturel, ainsi qu'à la réalisation de vitraux qui porteront témoignage de la création contemporaine."*

On aurait tort de se gêner!

La deuxième chose que nous apprenons c'est que cette fameuse cathédrale de la Résurrection sera beaucoup moins grande que prévue... située face à la nouvelle mairie, elle sera à peine plus grande que cette dernière. J. Guyard, un député-maire brillamment promu ministre (les voies du Seigneur y sont-elles pour quelque chose?) pourra garder un oeil serein sur la plaine... Par contre sur une partie non-négligeable d'un terrain acheté à vil prix (150 au lieu de 470frs le m<sup>2</sup>), et qui avait été vendu par l'EPEVRY (organisme commercialisant au compte de l'Etat) pour la construction de la Cathédrale, l'Eglise va faire construire des petits immeubles de rapport. "Notre-Sainte-Mère-qui-êtes-en-faillite" ne perd jamais une occasion offerte de se pencher avec compassion et intérêt sur les problèmes de cette "vallée de larmes".

Nous pouvons cependant noter avec satisfaction que, dans le groupe PS-MRG de la Région, les élus MRG et Amaury Couderc (PS) ont voté contre le projet de détournement des fonds alloués aux monuments historiques et aux centres réellement "culturels".

BANQUET LAÏQUE... AVEC JACQUES GUYARD!

Le 1er juin la Fédération des Oeuvres Laïques de l'Essonne a tenu à Evry un banquet, prétentieusement intitulé: "Premier Banquet laïque de l'Essonne"... En 1983 lorsque la fédération des libres penseurs s'est constituée dans le département, nous avons tenu à Lisses un banquet républicain, pour l'heure c'était effectivement le premier. La ligne de résistance laïque s'est faite à l'époque contre le rapport Legrand et la loi Savary... Les responsables de la Ligue de l'Enseignement de l'Essonne étaient à l'époque pour le rapport Legrand et pour le grand service unifié laïc du défunt Savary... Depuis on a appris à tirer sur les ambulances ou cracher sur les tombes. Nous avons préféré, nous libres penseurs, relever le drapeau du combat laïque au moment où il fallait le faire. Chacun ses billes. Aujourd'hui, sous la responsabilité de Yves Attou, la FOL(91) tient un banquet paraît-il laïque où se trouve invité le député-maire d'Evry, promu entre temps ministre. Ce dernier est venu y prononcer entre la poire et le fromage un discours où il n'a été question nulle part de laïcité. Pour un constructeur de cathédrale, on le comprend, le grand écart de la "laïcité ouverte" peut entraîner un déchirement des sphincters. Mr Yves Attou a fait une déclaration concernant la Libre Pensée: "depuis que Robert Duguet en est le président, il ne souhaite plus y adhérer". Belle explication sur les principes! La présence de Guyard à cette manifestation de la FOL est par contre une belle pétition de principes. Si Yves Attou, et les responsables de la FOL préfèrent banqueter avec J. Guyard, on aura compris sur quoi ils sont assis.

### NUMERO 15

Juillet 1991

C.P.N° 71 961

Dr de Publication

Robert DUGUET 42 rue Boileau  
91560 CROSNE

Abonnement 1 an 40frs

A Rachel LAMBERT 27 gde Rue  
91360 EPINAY SUR ORGE.

Celui qui croyait au ciel...et celui qui n'y croyait pas.

Le journal de l'UGICT-CGT "Options" ouvre ses colonnes au "révérend père" Henri Bussery secrétaire de la commission sociale de l'Episcopat: ce dernier donne son sentiment sur l'Encyclique papale "Centesimus Annus".

Cet homme d'église, utilise l'organe d'une confédération ouvrière sur sollicitation de ses dirigeants, pour renouveler son accord avec la stratégie de la main tendue. Depuis Maurice Thorez et la conférence de 1937 qui a vu entrer le PCF dans l'ouverture de la représentation ouvrière, politique et syndicale à l'Eglise, les mêmes répondent aux mêmes. Le R.P. Bussery reprend la démarche à la sauce "Centesimus Annus". L'Eglise a changé de position sur la question sociale en 1881, elle a pris sa place dans le combat pour l'émancipation de l'homme, malgré certaines réticences hiérarchiques elle entre dans la théologie de la libération. Voilà la principale argumentation de cet ecclésiastique, dont il tire la conclusion suivante:

"... (Jean Paul II se prononce pour) une société de travail libre, de l'entreprise et de la participation. "Cette société ne s'oppose pas au marché mais demande qu'il soit contrôlé par les forces sociales et par l'Etat, de manière à garantir la satisfaction des besoins fondamentaux de toute la société..." C'est pragmatique. Le pragmatisme n'interdit pas la rencontre, le dialogue avec les autres parties prenantes à la vie sociale, porteuses d'idées différentes de l'homme, mais refusant toutes que le travailleur soit réduit à n'être qu'un moyen de production."

### Inauguration de la Synagogue de Yerres.

Il y a deux ans, le local municipal alloué à une communauté hébraïque du Val d'Yerres par l'ancienne municipalité, flambait. L'enquête de police n'a jamais établi de conclusions sur cette affaire, ce sont des associations privées qui ont affirmé qu'il s'agissait d'un attentat antisémite. Le local en

### Brunoy: le Baron ferme l'école!

Depuis plusieurs semaines les parents d'élèves et les enseignants de l'école Jules Ferry de Brunoy sont en guerre contre la municipalité qui au nom d'un projet "de restructuration du centre ville" veut récupérer les bâtiments et le terrain de cet établissement primaire. Dans une lettre ouverte à Jospin, la section académique du SNUDI-Force Ouvrière de l'Essonne, avance l'argumentation suivante:

"Il s'agit d'une école de dix classes, aux effectifs stables, qui intègre en bonne harmonie des élèves de CLIN et de classe de perfectionnement. Aucune nécessité pédagogique ne justifie cette fermeture. La décision de la municipalité va entraîner le transfert des 221 élèves et des maîtres de J. Ferry dans le groupe scolaire voisin Robert Dubois dont la plupart des élèves seront eux-mêmes répartis dans d'autres écoles de la ville. Au total selon le Maire de Brunoy, 450 élèves devront changer d'école, beaucoup plus selon les parents".

Tous les moyens de pression (grève, manifestations, pétitions, campagne de presse) ont été utilisés contre la mairie. L'opposition à la fermeture de l'école est unanime du côté des organisations concernées. Le responsable de la hiérarchie de l'Education Nationale, l'Inspecteur d'Académie répond qu'il ne peut empêcher le maire de fermer l'école. Quant au préfet, qui dans le cadre d'un Etat républicain, devrait avoir le pouvoir d'opposer l'intérêt général de la nation aux velléités locales, il répond que, depuis les lois de décentralisation, le maire décide de l'affectation des élèves et de l'implantation des écoles; en conséquence il n'a plus les pouvoirs d'interdire une fermeture qui ne se justifie pas.

Par ailleurs le conseil municipal de Brunoy dit que cette mesure s'intègre dans le cadre de la loi d'orientation de Jospin stipulant ceci:

"Nécessité, du fait des cycles d'enseignement qui seront mis en place à la rentrée scolaire prochaine

de regrouper l'enseignement maternel et primaire, chaque fois que la possibilité en est offerte" (Décret 90 788 du 6 sept. 1990).

Des conflits de ce type sont en train d'apparaître dans d'autres villes du 91, Draveil notamment. Le SNUDI-Force Ouvrière interroge le ministre en ce sens:

"La mise en place des cycles nécessite-t-elle la fermeture des écoles élémentaires qui n'ont pas de maternelle à proximité (ou inversement)..."

En tout cas voilà une belle illustration de ce que représente la décentralisation comme levier de démantèlement des institutions laïques, ce qui signifie pour les barons locaux détournement du patrimoine à des fins spéculatives..

### SYNAGOGUE... Suite.

La question devait être reconstruite comme bâtiment public, à charge la ville de Yerres de régler avec cette association le contentieux laissé par Mr Michel Prats (ancien élu RPR). Utilisant finalement le courant de grave dérive antirépublicaine dont le gouvernement Mitterrand-Lang a la primeure, notamment dans l'affaire de la Cathédrale d'Evry, le maire de Yerres acceptait de construire une Synagogue partiellement sur fonds publics, et ce, au sein d'un parc municipal.

A Yerres la situation devient absurde: le 6 juin a eu lieu la cérémonie d'inauguration de cet édifice religieux, en présence du grand rabbin Sitruk, du député de la circonscription Michel Bers, le maire de la ville, Marc Lucas, et... s'il vous plaît... de M. Dufeigneux, préfet de l'Essonne. La présence du préfet implique de manière scandaleuse les institutions de l'Etat dans la violation de la loi de séparation des églises et de l'Etat.

**ABONNEMENTS...**  
40 Frs pour l'année 1991

Libellez à  
Rachel LAMBERT  
27 Gde Rue  
91 360 EPINAY SUR ORGE.